



Plainte calomnieuse

Par tootiecathy

bonjour

mon fils est accusé dans une enquête judiciaire!! "détérioration de bien propre qui a eu lieu en aout 2011 dans le sud de la France" alors que nous habitons à l'époque en Bretagne; mon fils avait 16 ans.

La gendarmerie m a contacté hier et m a expliqué la plainte de la plaignante. Cette personne a formellement nommé le nom de mon fils et un autre jeune homme, inconnu pour nous ou de mon fils. Je suis sur de l 'innocence de mon fils et avec chance, à la date dudit délit, mon fils était en vacances à l'étranger!! (visa sur passeport à l'appuis).

J'ai bien demandé à la gendarmerie s'il y avait possibilité d'homonyme existant et la réponse fut négative.

C'est incroyable d'être accusé d'un fait qu'on a pas commis.

je souhaite porté plainte mais comment faire?

Le gendarme m 'a dit que la gendarmerie de ma région me contactera d'ici quelques mois afin que mon fils puisse être entendu; il m'a dit de ne surtout rien faire d'ici là et d'attendre si je voulais porter plainte!

moi j'aimerais agir rapidement car je suis atterrée de cette situation.ces dénonciations sont calomnieuses et je souhaite bien me retourner contre la personne qui a porté plainte. merci pour vos conseils